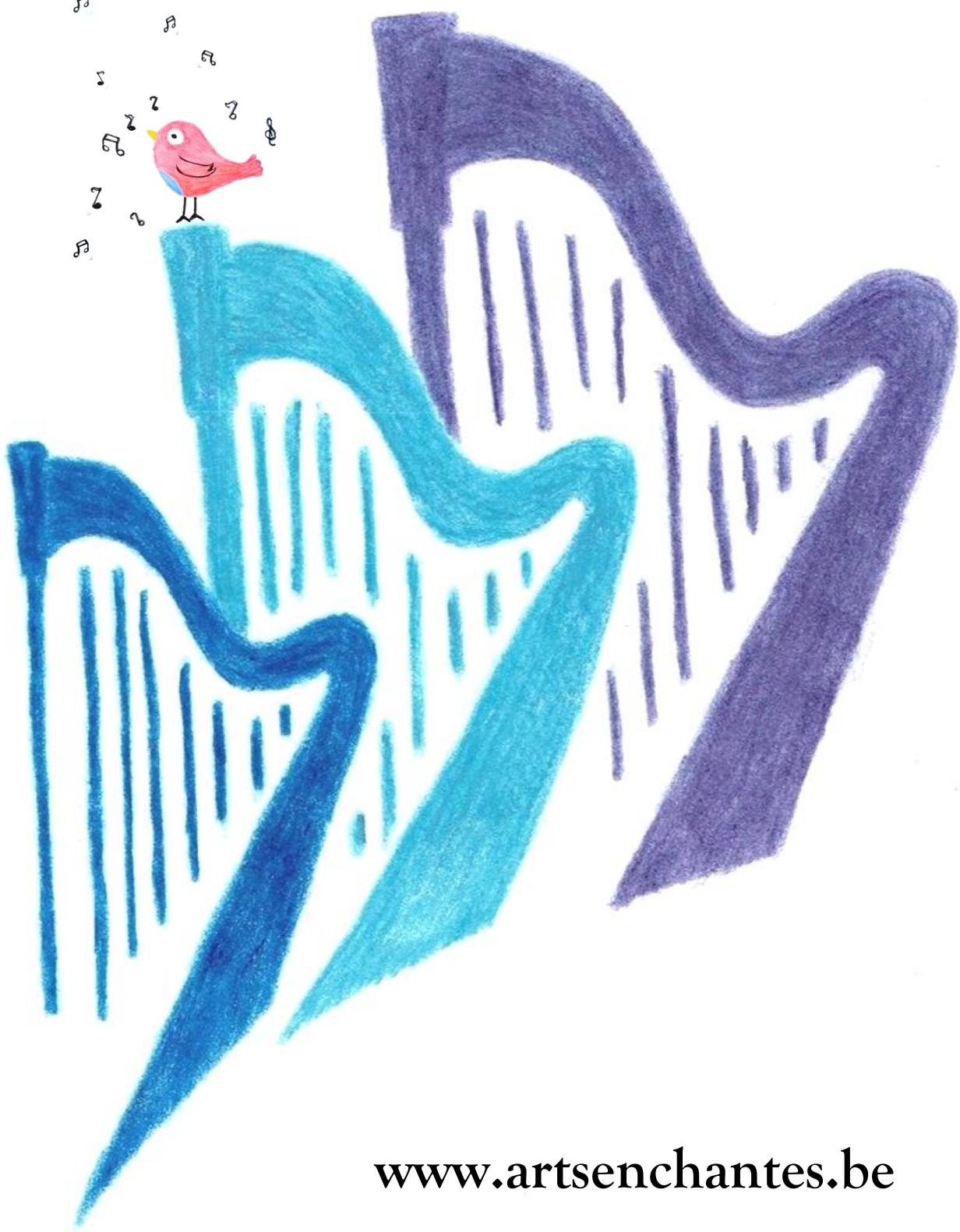


STAGE

Ensemble de harpes



www.artsenchantes.be

PRÉSENTATION DU STAGE

Ensemble de harpes ?

Durant le stage, les jeunes musiciens auront l'occasion de jouer ensemble. En fonction du niveau des participants, des duos, trios, plus petits ou plus grands ensembles seront proposés. Des musiques de différents styles et périodes seront travaillées et présentées au concert de fin de stage.

Pour qui ?

Pour des harpistes en herbes...

Il est préférable d'avoir déjà une pratique instrumentale de un ou deux ans pour participer au stage.

En fonction du niveau des participants, le groupe sera parfois réparti en différents groupes.

Stage accessible à certains autres instruments, sur demande et motivation individuelle.

Apprentissage à l'oreille

L'apprentissage des musiques se fera partiellement à l'oreille (sans partitions).

Par qui ?

Le stage sera donné par Alisée Frippiat et Martina Antognozzi, toutes deux harpistes concertistes professionnelles et professeurs de harpe.

INFORMATIONS PRATIQUES

Quand ?

Du mercredi 1^{er} au samedi 4 juillet 2020, de 9h à 16h.

Garderie possible avant 9h et après 16h
sur demande lors de l'inscription.

Le stage se clôturera par une représentation publique
le samedi 4 juillet 2020 à 14h.

Où ?

Dans un bel espace situé dans une maison avec
un grand jardin, à deux pas de la forêt de Soignes.
Avenue Jean van Horenbeeck 260, 1160 Auderghem

Prix ?

130€ pour les 4 jours (120€ à partir du 2^{ème} enfant de la même famille).
La participation financière ne doit pas être un frein à la participation.

Le montant de l'inscription est à régler sur le compte bancaire
de l'asbl dans la semaine qui suit la confirmation d'inscription.

Informations pour le paiement

Arts EnChantés asbl

Avenue Jean Van Horenbeeck 260, 1160 Bruxelles

IBAN : BE81 3631 5159 9724 - BIC BBRUBEBB

Avec mention :

"stage - été 2020 + nom et prénom"

En cas d'annulation

Annulation d'inscription par un participant (pour toutes raisons) :

Annulation plus de 3 semaines avant le stage :

→ 15€ par inscription seront dus.

Annulation moins de 3 semaines avant le stage :

→ 50% du tarif du stage sera dû.

Annulation moins de 3 jours avant le stage :

→ 100% du tarif du stage sera dû.

Annulation du stage par l'asbl ou en cas de force majeure :

→ La totalité du montant d'inscription sera remboursé

Informations et inscription ?

Contactez les Arts EnChantés asbl au 0493/10.07.11.

Inscription par mail à : artsenchantes@gmail.com

Autres infos ?

Les participants apporteront un pique-nique pour le repas de midi, ainsi que leur instrument (l'instrument doit être assuré, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages).

Les instruments peuvent rester sur le lieu du stage pour la durée des 4 jours.

Notre site web ?

www.artsenchantes.be